

	Exemplaire * : Participant / Organisateur	Garant : Fédération Française de la Retraite Sportive Immatriculation Registre Voyages/Séjours n°IM038120032
	<b>CONTRAT DE VENTE D'UN SEJOUR</b>	

### ORGANISATEUR

Dénomination : **ADAPAR** Réfèrent Tourisme Club : Gilbert ACHARD  
 Adresse : 67 rue Saint François de Sales 73000 Chambéry Site internet : adapar.fr  
 Téléphone : 04 79 33 68 52 Email : [adapar-73@orange.fr](mailto:adapar-73@orange.fr)  
 Personne organisatrice : Gilbert ACHARD (Tel 06 23 19 33 44) Email : autoga47@gmail.fr

### PARTICIPANT AU SEJOUR

**Nom / Prénom :** Date de naissance :  
**Adresse :** N° licence FFRS :  
**N° Carte nationale d'identité :** N° Sécurité Sociale :  
**Téléphone :** Email :  
**Accord pour droit à l'image \* : OUI / NON**  
***En cas d'urgence : Nom de la personne à contacter :*** *Téléphone*  
*Email :*  
*Participant au séjour\* OUI / NON*

### CARACTERISTIQUES DU SEJOUR

Type de séjour : Séjour Neige Référence FFRS : (à venir)  
 Destination : RISOUL Dates : 17 au 24 janvier 2026  
 Activités incluses \* : SKI ALPIN / RAQUETTES  
 Nombre de participants : Min 42 < < Max 54, dont 10 à 12 pour Raquettes

### HEBERGEMENT

Lieu : Village Vacances « Le 1850 » de Vacances Léo Lagrange à Risoul 1850, 1335 Route de Chérine 05600  
 Guillestre, tel 04 91 14 22 61  
 Nombre de nuitées : 7 Pension complète (du diner du 17/01 au petit déjeuner du 24/01/2026)  
 Type de chambre\* : Chambre double / Chambre twin / Chambre individuelle (Nombre très limité)

### TRANSPORT

Covoiturage : Passager \* : OUI / NON Chauffeur \* : OUI / NON Nombre de passagers possibles \* :  
 Le coût du covoiturage devra être établi directement avec le chauffeur suivant le trajet emprunté.

### ASSURANCES

L'assurance annulation et interruption de séjour proposée par l'hébergeur est obligatoire. Elle est comprise dans le prix. Une réduction sera appliquée si le participant fournit, avant octobre 2025, la preuve écrite qu'il est couvert par une autre assurance pour les mêmes prestations.

### PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Révision du prix du séjour : OUI si moins de 40 participants et ajustements éventuels  
**Le prix du séjour en chambre double et pension complète est fixé à un total de 605 euros** (assurance annulation et taxe de séjour comprises) Le supplément chambre individuelle est de 140 euros.  
 Les modalités de paiement avec l'échéancier sont donnés dans le tableau suivant :

Ski alpin / Raquettes	Montant	Date de remise	Date d'encaissement
Chèque 1 de réservation	160	Avant le 22/04/2025	30/04/2025
Chèque 2 d'acompte	340	Avant le 22/04/2025	04/07/2025
Chèque 3 de solde	<b>Total</b> réajusté - 500	Avant le 04/11/2025	04/12/2025

Fait en 2 exemplaires **Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé » Signer et Dater**  
 (Garder un exemplaire)

Signature :

Date :

L'Organisateur  
 (Président du club)  
 P/O Gilbert ACHARD



(\* ) **Rayer les mentions inutiles ou Compléter**